

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE PONTOISE -
TRIBUNAL DE POLICE
1, Rue CROIX DES MAHEUX / BP 50306
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

L'Officier du Ministère Public

à

Monsieur [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]
[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]
[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

Références à rappeler : RO 17/30040102 – PV 6486987147
AFM 011170475447

En réponse à votre courrier concernant l'(es) infraction(s) suivante(s) :

- 1 fois 031089 STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR
ART.R.417-11 §I 8° A), ART.L.121-2 C.ROUTE. ART.R.417-11 §II C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à ARGENTEUIL(95100), 7, DU PETIT MARLY, en date du 05/03/2017 à 07h18,
par procès verbal n° [REDACTED] dressé par PM ARGENTEUIL, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai l'honneur de vous informer
que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande.

Fait à CERGY-PONTOISE CEDEX,
le 27 juillet 2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC



L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE PONTOISE -
TRIBUNAL DE POLICE
1, Rue CROIX DES MAHEUX / BP 50306
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

L'Officier du Ministère Public

à

Monsieur [REDACTED]
[REDACTED]
9 [REDACTED]

Références à rappeler : P [REDACTED]
[REDACTED]

En réponse à votre courrier concernant l'(es) infraction(s) suivante(s) :

- 1 fois 031089 STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR
ART.R.417-11 §I 8° A), ART.L.121-2 C.ROUTE. ART.R.417-11 §II C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à ARGENTEUIL(95100), 7, DU PETIT MARLY, en date du 01/03/2017 à 14h12,
par procès verbal n° [REDACTED] dressé par PM ARGENTEUIL, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :
[REDACTED]

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai l'honneur de vous informer
que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande.

Fait à CERGY-PONTOISE CEDEX,
le 27 juillet 2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC



L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE PONTOISE -
TRIBUNAL DE POLICE
1, Rue CROIX DES MAHEUX / BP 50306
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

L'Officier du Ministère Public

à

Monsieur [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Références à rappeler : [REDACTED]
A [REDACTED]

En réponse à votre courrier concernant l'(es) infraction(s) suivante(s) :

- 1 fois 031089 STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR
ART.R.417-11 §I 8° A), ART.L.121-2 C.ROUTE. ART.R.417-11 §II C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à ARGENTEUIL(95100), DU PETIT MARLY, en date du 09/02/2017 à 16h55,
par procès verbal [REDACTED] dressé par PM ARGENTEUIL, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai l'honneur de vous informer
que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande.

Fait à CERGY-PONTOISE CEDEX,
le 27 juillet 2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC



L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE PONTOISE -
TRIBUNAL DE POLICE
1, Rue CROIX DES MAHEUX / BP 50306
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

L'Officier du Ministère Public

à

Monsieur [REDACTED] UD
[REDACTED] MY
[REDACTED]

Références à rappeler : RC [REDACTED] PV [REDACTED]
[REDACTED]

En réponse à votre courrier concernant l'(es) infraction(s) suivante(s) :

- 1 fois 031089 STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR
ART.R.417-11 §I 8° A), ART.L.121-2 C.ROUTE. ART.R.417-11 §II C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à ARGENTEUIL(95100), DU PETIT MARLY, en date du 08/02/2017 à 08h20,
par procès verbal n° [REDACTED] adressé par PM ARGENTEUIL, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :
[REDACTED]

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai l'honneur de vous informer
que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande.

Fait à CERGY-PONTOISE CEDEX,
le 27 juillet 2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC



L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE PONTOISE -
TRIBUNAL DE POLICE
1, Rue CROIX DES MAHEUX / BP 50306
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

L'Officier du Ministère Public

à

Monsieur [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Références à rappeler : [REDACTED] 61 - [REDACTED]
[REDACTED]

En réponse à votre courrier concernant l'(es) infraction(s) suivante(s) :

- 1 fois 031089 STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR
ART.R.417-11 §I 8° A), ART.L.121-2 C.ROUTE. ART.R.417-11 §II C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à ARGENTEUIL(95100), 7, DU PETIT MARLY, en date du 07/02/2017 à 17h54,
par procès verbal n° [REDACTED] dressé par PM ARGENTEUIL, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :
[REDACTED]

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai l'honneur de vous informer
que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande.

Fait à CERGY-PONTOISE CEDEX,
le 27 juillet 2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC



L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE PONTOISE -
TRIBUNAL DE POLICE
1, Rue CROIX DES MAHEUX / BP 50306
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

L'Officier du Ministère Public

à

Monsieur [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Références à rappeler : [REDACTED] - P [REDACTED]

En réponse à votre courrier concernant l'(es) infraction(s) suivante(s) :

- 1 fois 031089 STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR
ART.R.417-11 §I 8° A), ART.L.121-2 C.ROUTE. ART.R.417-11 §II C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à ARGENTEUIL(95100), DU PETIT MARLY, en date du 17/01/2017 à 15h36,
par procès verbal n° [REDACTED] dressé par PM ARGENTEUIL, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :
[REDACTED]

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai l'honneur de vous informer
que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande.

Fait à CERGY-PONTOISE CEDEX,
le 27 juillet 2018

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC



L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE PONTOISE -
TRIBUNAL DE POLICE
1, Rue CROIX DES MAHEUX / BP 50306
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

L'Officier du Ministère Public

à

Monsieur [REDACTED] ARNALID
[REDACTED]
[REDACTED]

Références à rappeler : RO 1 [REDACTED]
[REDACTED] FM 011170315045

En réponse à votre courrier concernant l'(es) infraction(s) suivante(s) :

- 1 fois 031089 STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR
ART.R.417-11 §I 8° A), ART.L.121-2 C.ROUTE. ART.R.417-11 §II C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à ARGENTEUIL(95100), 7, DU PETIT MARLY, en date du 12/01/2017 à 13h37,
par procès verbal n° [REDACTED] dressé par PM ARGENTEUIL, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :
[REDACTED]

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai l'honneur de vous informer
que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande.

Fait à CERGY-PONTOISE CEDEX,
le 27 juillet 2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC



L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE PONTOISE -
TRIBUNAL DE POLICE
1, Rue CROIX DES MAHEUX / BP 50306
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

L'Officier du Ministère Public

à

Monsieur [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Références à rappeler : RO [REDACTED] 536 - [REDACTED]

AEM 011170 [REDACTED]

En réponse à votre courrier concernant l'(es) infraction(s) suivante(s) :

- 1 fois **031089** STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR ART.R.417-11 §I 8° A), ART.L.121-2 C.ROUTE. ART.R.417-11 §II C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **ARGENTEUIL(95100), DU PETIT MARLY**, en date du **11/01/2017 à 13h27**, par procès verbal [REDACTED] dressé par **PM ARGENTEUIL**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : [REDACTED]

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande.

Fait à CERGY-PONTOISE CEDEX,
le 27 juillet 2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

